



Budget 2025

FAITS SAILLANTS

NOTRE TERRITOIRE
NOTRE AVENIR

MRC DES
LAURENTIDES

AMHERST | ARUNDEL | BARKMERE | BRÉBEUF | HUBERDEAU | IVRY-SUR-LE-LAC | LABELLE
LA CONCEPTION | LAC-SUPÉRIEUR | LAC-TREMBLANT-NORD | LA MINERVE | LANTIER
MONT-BLANC | MONTCALM | MONT-TREMBLANT | SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
SAINTE-LUCIE-DES-LAURENTIDES | VAL-DAVID | VAL-DES-LACS | VAL-MORIN

Le 27 novembre dernier, le conseil des maires de la MRC des Laurentides a adopté son budget 2025 s'élevant à 18 886 785 \$. Comme pour l'ensemble des MRC du Québec, la quote-part est la principale source de revenus de la MRC des Laurentides (réf. Tableau 1).

À noter que la richesse foncière uniformisée de la MRC des Laurentides pour 2025 est de 24 698 484 392 \$, ce qui représente une hausse de 9.1 % comparativement à 2024, grâce à l'effervescence du marché immobilier.

Une somme de 12 860 159 \$ représente la quote-part pour les responsabilités et obligations de la MRC, 35 % de celle-ci est dédié au fonctionnement de la MRC, 45 % pour la gestion des matières résiduelles via le Complexe Environnemental de la Rouge, 12 % pour les organismes apparentés (transport collectif et adapté, développement économique, gestion des parcs incluant le parc linéaire) afin que ceux-ci puissent faire face à leurs obligations et 8 % pour la gestion du réseau de télécommunication municipal. Ces sommes sont payables par les 20 villes et municipalités qui la composent.

Outre la quote-part, les autres sources de revenus proviennent de subventions (3 252 208\$), de services rendus et d'affectation de surplus (852 256\$).

Le budget 2025 a été réalisé avec un souci de minimiser l'impact aux municipalités et des citoyens malgré la recrudescence de certains enjeux sur le territoire. Ceci représente donc 0,028\$ du 100 \$ d'évaluation, comparativement à 0.03\$ du 100\$ d'évaluation l'année dernière, tout en tenant compte des projets de développement économique, de nouvelles délégations et responsabilités, des nouvelles orientations gouvernementales, de l'impact de la gouvernance de proximité et des obligations d'actions supra locales.

Le budget de fonctionnement de la MRC des Laurentides inclut les ressources afin de répondre à ses responsabilités obligatoires et déléguées (p. 5 et 6) ainsi que le financement des divers organismes apparentés, tels que le Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL), le fonctionnement de la Corporation du P'tit Train du Nord, du Complexe environnemental de la Rouge (CER) ainsi que la gestion des écocentres sur tout le territoire.

Il inclut également la gestion et l'entretien des pistes cyclables du P'tit Train du Nord ainsi que le Corridor Aérobique, la gestion et l'entretien des terres publique que sont les sites de l'Ancienne-Pisciculture et du Parc Éco-Laurentides.

A cet effet, échelonné sur une période de 9 ans, la MRC des Laurentides est fière d'avoir réalisé la réfection et le pavage des 76,5 km du tronçon du P'tit train du Nord qui passe sur son territoire. Un projet ayant pour objectif de donner à tous les citoyens un accès favorisant les saines habitudes de vie et contribuant à la mobilité durable.

Corporation de développement économique de la MRC

De plus, la MRC des Laurentides a également la gouvernance de son développement économique. En lien avec ses priorités d'interventions annuelles et sa planification stratégique qui en découle, elle affecte 1 769 911 \$ du budget 2024 dans ces différents projets structurants, permettant ainsi l'atteinte de ses objectifs de développement économique et d'attractivité du territoire. Ce budget inclut également un montant de 1 395 717 \$ versé à la CDE de la MRC des Laurentides pour son fonctionnement et la gestion de divers programmes, financé à la fois par les quotes-parts (43 %), le FFR volet 2 (33 %) et autres sources de subventions (24 %).

Service en évaluation foncière

Dans un souci d'efficience financière et d'efficacité opérationnelle, la MRC compte parmi son équipe son propre service en évaluation foncière desservant ses vingt villes et municipalités qui représentent plus de 60 000 unités d'évaluations foncières. Outre l'inspection résidentielle et commerciale, l'analyse et l'évaluation des terrains et immeubles sur 2 500 km², permettent

d'assurer le respect des exigences du MAMH en matière de modernisation des rôles ainsi que des matrices graphiques tout en contrôlant les coûts d'opération.

Réseau informatique

Propriétaire de sa fibre optique qui dessert les 20 villes et municipalités ainsi que 95 bâtiments municipaux, la compétence d'exploitation de réseau informatique et de la téléphonie IP exige de la MRC des Laurentides la capacité de desservir l'ensemble de ses villes et municipalités en la matière incluant ses organismes apparentés et municipaux. Une équipe assure la gestion, le service et les opérations 24 h/24 et 7 j/7 de son parc informatique.

Le présent budget tient compte de projets et mandats en lien avec les priorités de la planification stratégique 2022-2027 et en fonction de l'identification de certains enjeux

1. Habitation abordable

Soucieuse de l'enjeu d'accessibilité au logement abordable, la MRC des Laurentides et la CDE ont créé un modèle unique au Québec qu'est la Fiducie d'utilité sociale en habitation abordable pour les travailleurs et étudiants post secondaire. Les municipalités et le milieu entrepreneurial se joignent aux efforts de la Fiducie par des dons de terrains favorisant ainsi la construction de logements abordables. En 2025, la Fiducie entamera ses premiers projets de construction. Des efforts financiers et de ressources de la MRC et de la CDE sont prévus.

2. Plan climat (changement climatique)

Responsable de la réalisation du Plan climat sur son territoire, la MRC travaille de concert avec les organismes et organisations du milieu, les municipalités, les entreprises et les ministères à la rédaction du plan d'action et de sa mise en œuvre. De plus, un comité composé de maires et mairesses accompagnés par les ressources administratives mènent des travaux reliés aux responsabilités qui incombent à la MRC.

En ce sens, la MRC a constitué un *Fonds pour l'atténuation et la mitigation face aux changements climatiques*.

De plus, la MRC participera à une entente sectorielle régionale afin de supporter financièrement 12 de ses municipalités pour favoriser l'accès aux rivières des Bassins-Versants pour les citoyens et des moyens à mettre en place pour préserver la qualité de l'eau.

3. Schéma d'aménagement et développement du territoire

La MRC est en révision de son schéma d'aménagement et les travaux sont en cours. Les OGAT (Orientations gouvernementales en aménagement du territoire) seront adoptées par le gouvernement en décembre 2024. Le nouveau schéma devra obligatoirement répondre à ses nouvelles orientations.

4. Ecocentres régionaux

La croissance démographique met une pression sur les infrastructures et les services destinés à la population notamment en matière de gestion des matières résiduelles. Après avoir réalisé la construction de l'Écocentre régional situé à Ste-Agathe-des-Monts, la MRC des Laurentides entamera la construction d'un nouvel écocentre régional situé à Mont-Tremblant. Les travaux sont prévus en 2025.

5. Enjeux sociaux communautaires

Sensible aux enjeux sociaux communautaires, la MRC des Laurentides souhaite être un partenaire de choix pour ses organismes dédiés aux services destinés aux citoyens les plus vulnérables. Elle dédie une ressource en tant qu'agent de maillage, participe à plusieurs comités et a formé un comité composé de maires et de mairesses, de la direction générale

et de l'agente de maillage afin d'assurer une agilité sur l'identification des enjeux et des moyens d'interventions.

La rencontre des organismes communautaires du territoire a permis de prendre en compte des difficultés mais aussi certaines solutions. Afin de venir en aide concrètement aux organismes, la MRC a réservé 102 753\$ qui seront octroyés via un appel à candidature pour les supporter dans leur mission.

Les enjeux de l'itinérance, de la santé mentale et de l'insécurité alimentaire sont quelques-uns des enjeux identifiés par les maires et mairesses.

Cette année, la MRC et la CDE ont supporté le déploiement de la transformation des denrées en soupes repas par l'organisme La Tablee des Chefs. Ainsi, dès novembre 2024, tous les enfants de 4 écoles ayant un indice de défavorisation (cote 9 et 10) pourront bénéficier gratuitement de soupe-repas pour le midi.

6. Développement économique

Parmi toutes ses mandats, il est opportun de mentionner ceux-ci :

Visant l'innovation dans l'industrie touristique, en collaboration avec la Ville de Mont-Tremblant et d'autres partenaires, la MRC a investi pour la création d'un incubateur d'entreprises innovantes en sports, plein air et bien-être (Mont X).

De plus, aspirant demeurer dans le top 3 des destinations au Québec, elle est à mettre en place des solutions pour améliorer le flux touristique par le navettage, diversifier ses attraits et développer un créneau moins exploité à ce jour.

Depuis quelques années, la MRC des Laurentides octroie, via un appel à projets, plus de 100 000\$ du Fonds régions et ruralité, volet 2, pour réaliser des projets structurants et en lien avec ses priorités sur le territoire. Les entreprises, les entreprises d'économie sociale, les organismes et les municipalités sont éligibles.

Filière économique des produits forestiers non-ligneux : Les produits de la forêt, au même titre que l'agriculture, est un secteur économique important sur notre territoire. La MRC a étudié le potentiel de ce créneau il y a quelques années. Elle est aujourd'hui à favoriser son déploiement, sa production, sa transformation jusqu'à la table.

7. Transport collectif et adapté

Depuis 20 ans, la MRC détient compétence en transport collectif et adapté et s'assure d'une desserte efficace sur l'axe de la 117, de Labelle à St-Jérôme. De plus, elle s'assure d'un service pour le rabattement en transport de toutes ses municipalités vers la 117 par un service de taxi bus. Ce service a connu une augmentation très importante du nombre de passages ayant pour effet une augmentation des coûts d'exploitation. Son service de transport (TACL) entamera sous peu une planification stratégique visant à optimiser le transport collectif et à répondre aux besoins futurs du territoire.

8. Éducation

Depuis plus de 15 ans, la MRC des Laurentides soutient financièrement le Cégep de St-Jérôme et le Centre collégial de Mont-Tremblant. Elle contribue également par des ententes afin de donner aux étudiants un accès à ses installations (Parc Eco Laurentides) dans le cadre de leur apprentissage scolaire. Une classe nature sera également aménagée pour permettre aux étudiants de bénéficier d'un milieu d'apprentissage privilégié et propre à notre Centre collégial.

Dans sa volonté de soutenir les enfants de familles plus vulnérables et connaissant l'importance des saines habitudes de vie dans la réussite scolaire, la MRC a initié et financé un projet pour fournir des services favorisant la pratique du sport aux enfants défavorisés. L'organisme sans but lucratif CDESL dispense ses services auprès d'eux.

9. Environnement et parcs

Favoriser l'accès aux pistes cyclables : Après 9 ans de réfection de l'infrastructure du parc linéaire, la MRC a terminé cette année le pavage du P'tit train du Nord sur son territoire. Cette année, l'emphase sera portée sur l'entretien et l'aménagement du Corridor aérobie.

Favoriser l'accès aux plans d'eau : l'achèvement d'un aménagement au Parc Eco Laurentides situé à Mont-Blanc, sous la délégation de gestion à la MRC, est prévu en 2025 et permettra aux citoyens d'avoir des accès aménagés sur cette terre publique. L'installation d'un partenaire locataire en 2025 (Huttopia) et son locataire actuel Refuges perchés permettent des revenus pour l'entretien de cette terre publique.

Favoriser l'accès aux sentiers pédestres : Dans le même esprit, les locataires de la terre publique de l'Ancienne-pisciculture de la MRC des Laurentides (Sentier des cimes, Gourmet sauvage et GeeBee) lui assurent des revenus qu'elle réinvestit afin d'aménager des lieux et installations gratuites pour les citoyens (sentiers pédestres, structures de jeux, zone muséale, Balado découverte, atelier gourmand, toilettes écologiques, etc). L'amélioration des sentiers pédestres est prévue en 2025.

QUELQUES PROJETS EN 2025

- Mise en œuvre de la planification stratégique 2022-2027, selon les cinq grandes orientations qui ont été adoptées par le conseil des maires :
 - Déployer une offre de services optimales ;
 - Préserver et mettre en valeur les richesses de son patrimoine environnemental et paysager ;
 - Agir sur les effets du déséquilibre démographique ;
 - Optimiser et diversifier notre économie ;
 - Positionner les enjeux climatiques au cœur du processus décisionnel.
- Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)
 - Finalisation du PRMHH en vue de son adoption à la fin de 2024
- Adaptation aux changements climatiques
 - Adoption du Plan d'adaptation aux changements climatiques en mars 2025
 - Adhésion de la MRC au programme Accélérer la transition climatique locale du MAMH/MELCCFP (financement de 1,25M\$ sur trois ans pour l'élaboration du plan climat et sa mise en œuvre)
 - Embauche d'une nouvelle Chargée de projet – Plan climat grâce au financement du volet 1 du programme ATCL
 - Dépôt d'une première demande de subvention dans le cadre du programme ATCL
 - Octroi d'un contrat pour la réalisation de l'inventaire des gaz à effet de serre
- Stratégie régionale sur les aires protégées
 - Élaboration d'une stratégie régionale en matière d'aires protégées en collaboration avec Éco-corridors laurentiens
 - Consultation des municipalités au printemps 2025
 - Adoption de la stratégie en fin d'année
- Poursuite du programme de récupération et recyclage des plastiques à bateaux et pérennisation de la démarche par une prise en charge de la MRC
- Signature d'une entente avec Agri-Récup pour la collecte en porte-à-porte des plastiques agricoles coordonnée par la MRC pour les municipalités locales
- Adhésion de la MRC au programme (UMQ) d'achat regroupé de bacs pour la gestion des matières résiduelles au bénéfice des municipalités locales.
- Terres publiques
 - Réfection complète du bassin principal de l'Ancienne-Pisciculture
 - Asphaltage de certaines années d'accès
- Coordonner l'agent de sensibilisation afin de supporter les institutions, commerces et industries dans l'application de la collecte des matières organiques;
- Assurer la mise en œuvre des actions du plan de la gestion des matières résiduelles (PGMR conjoint avec la MRC d'Antoine-Labelle);
- Participer et développer la mise en place d'un réseau intégré de transport et mobilité durable ;

QUELQUES PROJETS EN 2025 (SUITE)

- Poursuivre le développement le créneau économique des produits forestiers non ligneux (PFNL) en fonction du plan d'action 2023-2026 ;
- Procéder à la révision du plan de développement de la zone agricole (PDZA) ;
- Procéder à la révision du schéma d'aménagement et de développement en fonction des nouvelles orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire et des obligations prévues par la Loi sur l'aménagement en l'urbanisme ;
- Assurer le suivi des divers projets en cours en lien avec le programme d'aménagement durable des forêts (PADF) ;
- S'assurer de mettre en place des moyens concertés d'attraction du territoire et de la main d'œuvre ;
- Procéder à la planification de la gestion de la main d'œuvre et mettre en place une stratégie d'accueil et d'intégration pour faire face au manque de logement abordable ainsi que l'accès au transport, suite des effets de la pandémie ;
- Élaborer et gérer des demandes dans le cadre de différents fonds et programmes pour son fonctionnement, pour les organismes mandataires et pour les immobilisations régionales;
- Subventionner par le Fonds région et ruralité – volet 2 et par un appel à projets de 100 000 \$, des projets régionaux et municipaux par l'octroi d'aide financière pour les promoteurs privés, municipaux et les organismes à économie sociale et sans but lucratif;
- Subventionner par un appel à projets de 100 000 \$ les organismes sociaux communautaires ;
- Piloter ou participer aux différents comités et Tables de concertation locales et régionales de toutes sphères d'activités (culturelle, sociale, communautaire, santé, économie, éducation, foresterie, etc.);
- Participer financièrement aux différentes ententes sectorielles régionales et siéger au sein des comités qui en découlent, s'il y a lieu :
 - Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPÉRL)
 - Film Laurentides
 - Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides (CDESL)
 - Connexion Laurentides
 - Égalité Hommes-Femmes
 - Carrefour bioalimentaire – CPERL
 - Culture – CPERL
 - Récréotouristique
 - Habitation
 - Écoute Agricole
 - Économie circulaire – SEL
- Assurer la représentativité des enjeux du territoire auprès des ministères concernés ;
- Amorcer le projet de plans et devis pour un nouvel éco-centre régional à Mont-Tremblant

QUELQUES PROJETS EN 2025 (SUITE)

- Obtention d'une subvention de 80 000\$ de la part du MRNF au printemps 2024 pour un projet au parc Éco-Laurentides incluant :
 - Construction d'une *classe nature*
 - Construction d'un parcours d'hébertisme pour les enfants
 - Aménagement d'un sentier mycologique touristique
- P'tit Train du Nord de Mont-Tremblant à Labelle
 - Obtention de deux subventions (Sentier Transcanadien et Véloce III MTQ) totalisant 2,1M\$ couvrant plus de 50% des coûts des travaux
 - Finalisation du projet de réfection des 76,5 km du P'tit Train du Nord sur le territoire de la MRC des Laurentides, amorcé en 2015 et cérémonie d'inauguration
- Poursuite de l'entretien des deux parcs linéaires
 - Importants travaux correctifs sur le P'tit Train du Nord et le Corridor aérobique après les pluies diluviennes de juin et août 2024 qui ont causé des dommages majeurs
- Sinistre de l'écocentre régional de SADM :
 - Lancement de l'appel d'offres, gestion administrative et légale du dossier
 - Reconstruction d'un talus en remplacement du mur de soutènement écroulé à l'écocentre régional de Sainte-Agathe-des-Monts
- Embauche d'une Chargée de projets pour la mise en œuvre des projets de *Vibrez au km²* et de la fiducie d'utilité sociale pour le logement abordable de la MRC
- Supporter le Centre collégial de Mont-Tremblant par la reconduction d'une contribution financière de 15 000 \$ annuellement, pour une période de 4 ans ;
- Constituer un nouveau fonds réservé à l'éducation par une contribution financière de 7 000 \$ annuellement, pour une période de 4 ans ;
- Constituer un fonds réservé pour le projet d'itinérance par une contribution financière de 18 000 \$ annuellement ;
- Poursuivre la mise en œuvre du projet de Signature-Innovation sur le territoire de la MRC des Laurentides

***Les responsabilités obligatoires et déléguées* de la MRC des Laurentides**

Aménagement et environnement

- Schéma d'aménagement et de développement (SAD)
- Gestion de la foresterie – programme PADF
- Gestion des terres du domaine de l'État (TPI)
- Gestion foncière des baux et de l'exploitation du sable et gravier sur les des terres du domaine de l'État (TDÉ) pour les MRC des Laurentides, Argenteuil et des Pays-d'en-Haut
- Développement de la zone agricole (PDZA)
- Milieux humides et hydriques - PRMHH
- Planification d'intervention en infrastructure routière locale
- Plan de gestion des matières résiduelles
- Plan d'adaptation et d'atténuation des changement climatiques (PIACC)
- Inventaire du patrimoine bâti construit avant 1940

Développement économique et innovation

- Soutien aux entrepreneurs et à l'économie régionale via le CDE
 - Gestion et promotion de différents programmes de financement dédiés aux entreprises : Fonds local d'investissement (FLI) et Fonds local de solidarités (FLS)
- Attraction du territoire et de la main-d'œuvre
- Gestion du Fonds régions et ruralité (FRR volet 2)

Développement social durable

- Gestion du transport adapté pour les personnes handicapées du territoire
- Gestion du transport collectif et mobilité active
- Sécurité publique
 - Schéma de couverture de risque en incendie
 - Schéma de couverture de risque en sécurité civile

Santé, logement et qualité de vie

- Gestion des programmes de subvention de la Société d'habitation du Québec
- Promotion et entretien du Parc Linéaire le P'tit Train du Nord et du Corridor Aérobie
- Mise en place d'un comité de développement social

Rôle d'évaluation foncière et géomatique

- La MRC des Laurentides détient un service permanent d'évaluation foncière pour la confection et tenue à jour des rôles d'évaluation foncière des 20 villes et municipalités de son territoire
- La MRC des Laurentides assure la mise à jour des matrices graphiques des municipalités de son territoire, elle offre également un outil de cartographie dont la version grand public qui comprend des photos aériennes de l'ensemble de son territoire

***Les responsabilités obligatoires et déléguées* de la MRC des Laurentides (suite)**

Informatique

- Gestion d'un réseau de télécommunication à large bande passante pour les 20 villes et municipalités de son territoire
- Migration de la téléphonie Analogique vers la Téléphonie IP
- Consolidation du matériel de réseau (fibres, bornes wifi, point à point)
- Correction de défaillances de configuration sur le réseau pour empêcher des pannes majeures
- Expansion du réseau existant par l'ajout de nouveaux bâtiments connectés

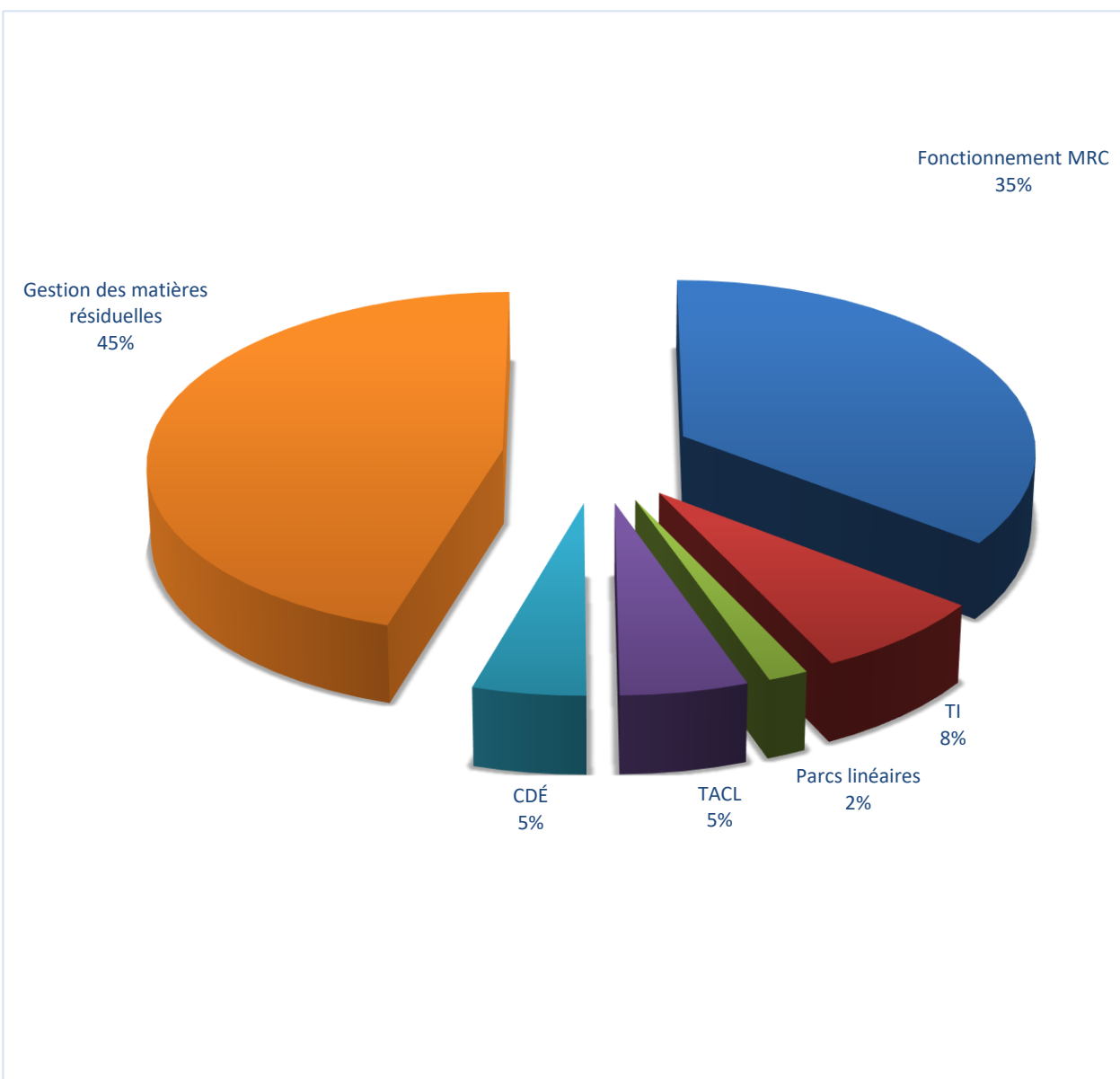
Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes

- Procède à la vente des immeubles pour non-paiement de taxes sur son territoire selon les dispositions du Code municipal du Québec

**** Organismes apparentés** de la MRC des Laurentides**

- Société des parcs de la MRC des Laurentides (l'Ancienne-Pisciculture et Parc Éco-Laurentides)
- Corporation du Parc linéaire le P'tit Train du Nord
- Complexe environnemental de la Rouge (CER)
- Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL)
- Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides (CDE)

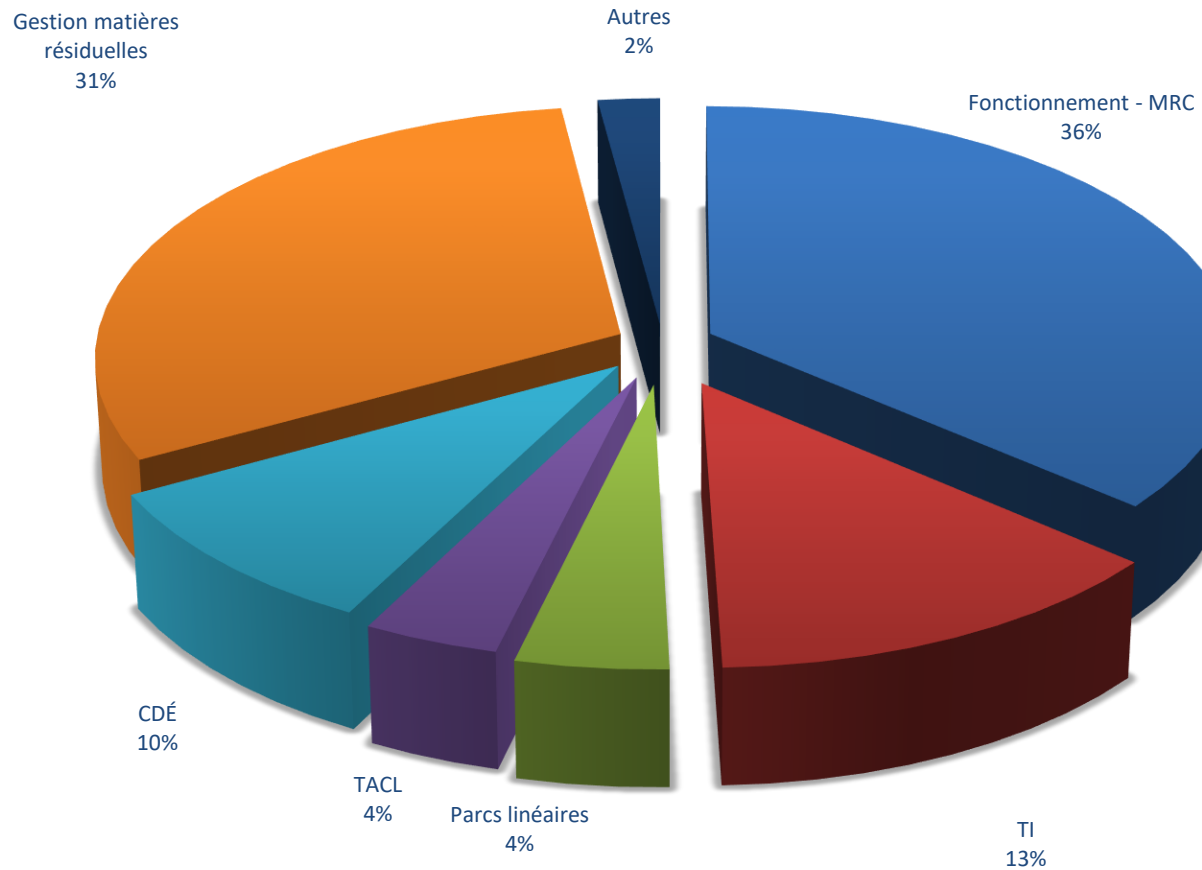
Répartition des quotes-parts de la MRC des Laurentides selon les diverses responsabilités



DÉPENSES

	<u>2025</u> \$	<u>BUDGET</u> %
Administration générale		
Conseil	330 600 \$	1.75 %
Administration générale et gestion financière	2 089 058 \$	11.06 %
TI	2 391 280 \$	12.66 %
Autres dépenses	331 625 \$	1.76 %
Évaluation foncière	1 855 800 \$	9.83 %
Total	6 998 363 \$	37.06 %
Sécurité publique		
Schéma de couverture de risque en incendie	153 700 \$	0.81 %
Cadets policier	26 160 \$	0.14 %
Total	179 860 \$	0.95 %
Transport collectif		
Transport adapté	400 080 \$	2.12 %
Transport en commun	316 242 \$	1.67 %
Total	716 322 \$	3.79 %
Hygiène du milieu (matières résiduelles)		
Disposition – CER et écocentres	5 153 378 \$	27.29 %
Traitement matières organiques	436 830 \$	2.31 %
Plan de gestion des matières résiduelles	154 750 \$	0.82 %
Total	5 744 958 \$	30.42 %
Aménagement, développement, environnement et parcs		
Aménagement du territoire, environnement et parcs	1 202 864 \$	6.37 %
Programme rénovation – SHQ	250 000 \$	1.32 %
Promotion et développement économique	1 769 711 \$	9.37 %
Délégation de gestion – fonds TPI et TDE	205 120 \$	1.09 %
Total	3 427 895 \$	18.15 %
Loisir et culture		
Parcs régionaux linéaires – entretien	803 237 \$	4.25 %
Culture	82 200 \$	0.44 %
Divers (Fondation du CÉGEP, Fonds éducation et Projet Itinérance)	40 000 \$	0.21 %
Total	925 437 \$	4.90 %
Frais de financement		
Intérêts et frais bancaire	2 000 \$	0.01 %
Intérêts sur dette long terme	136 550 \$	0.72 %
Total	138 550 \$	0.73 %
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
	18 131 385 \$	96.00 %
Financement Remboursement de capital	306 000 \$	1.62 %
Investissement Immobilisations	449 400 \$	2.38 %
TOTAL DU BUDGET	18 886 785 \$	100.00 %

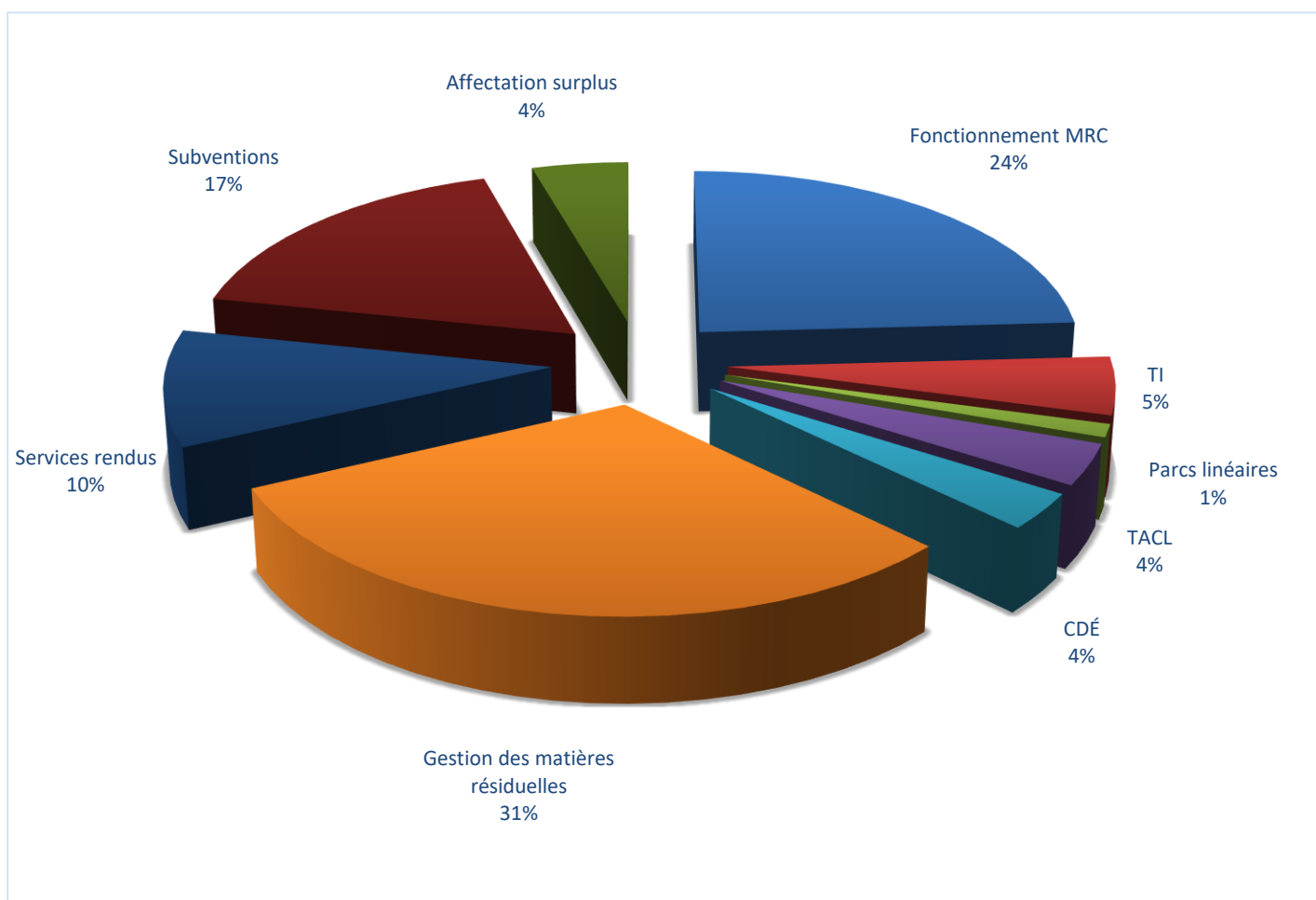
RÉPARTITION DES DÉPENSES



REVENUS

<u>Répartition aux municipalités</u>	<u>2025</u> \$	<u>BUDGET</u> %
Annexe A		
Fonctionnement MRC	4 514 842 \$	23.90 %
TI	957 560 \$	5.07 %
Contribution – CDE	604 929 \$	3.20 %
Transport collectif	366 988 \$	1.94 %
Transport adapté	316 242 \$	1.68 %
Parcs régionaux linéaires	216 040 \$	1.14 %
Contribution – Centre collégiale de Mont-Tremblant & Fonds éducation	22 000 \$	0.12 %
Contribution – Projet itinérance	18 000 \$	0.10 %
Total	7 016 601 \$	37.15 %
Annexe B (Gestion des matières résiduelles)		
Disposition	3 075 095 \$	16.28 %
Écocentres	2 331 633 \$	12.35 %
Traitement matières organiques	436 830 \$	2.31 %
Total	5 843 558 \$	30.94 %
SERVICES RENDUS		
Informatique et télécom	1 211 720 \$	6.42 %
Autres	710 442 \$	3.76 %
Total	1 922 162 \$	10.18 %
SUBVENTIONS		
Fonds région et ruralité – volets 2 et 3	2 156 795 \$	11.42 %
Redevances des ressources naturelles	306 600 \$	1.62 %
Subvention MTQ – Véloce III	195 125 \$	1.03 %
Subvention – ministère de la culture	37 900 \$	0.20 %
Programme amélioration de l'habitat – SHQ	220 000 \$	1.17 %
Subvention - MEI	256 000 \$	1.36 %
Subvention - MIFI	79 788 \$	0.42 %
Total	3 252 208 \$	17.22%
AFFECTATION DE SURPLUS		
	852 256 \$	4.51 %
TOTAL DES REVENUS	18 886 785 \$	100.00 %

RÉPARTITION DES REVENUS



Variation du budget des organismes apparentés

	2024	2025	%
Transport collectif	445 080 \$	400 080 \$	-10.11 %
Transport adapté	276 612 \$	316 242 \$	14.33 %
CER & écocentres	4 275 470 \$	4 481 378 \$	4.82 %
Traitement des matières organiques	432 210 \$	436 830 \$	1.07 %
Corporation P'tit Train du Nord	70 150 \$	73 755 \$	5.14 %
Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides	1 012 047 \$	1 059 929 \$	4.52 %